



Association

Tempore

Direction: Alexandre Traube
Administration: Eveline Pheulpin Racine

**Procès-verbal de l'assemblée générale
7 juin 2022**

1. Salutations, présences, absences, ordre du jour

Présents pour le comité : Philippe Haeberli, Alexandre Traube, René Miorini, Sandrine Gasser, Marie-Jeanne Traube, Éveline Pheulpin Racine ; excusée : Martina Cattin

Présents : Inna Bugnon, Chantal Cantin, Nathalie Gasser, Fataneh Howe, Barbara Scharf, Viviane Sessa, Gabriella Simionato, Claudine Simonet, Jana Bourquin, Eliane Caillet, Pascale Chatelet, Marie-France de Weck, Suzanne Delhove, Monique Humm, Nathalie Veber, Patrick Bollag, Fabienne Bravo, Johann Kunz-Fernandez, Marc Pazeller, Catherine Sandoz, Yaroslav Ayvazov, Jacques-Antoine Berset, Didier Delacroix, Fabrice Delay, Olivier Flatt

Excusés : Delphine Bieli, Viviane Jeanneret, Philippe de Salis, Hélène Mattmann, Henri Wettli, Maryline Caballero

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 septembre 2021

Le procès-verbal est accepté.

3. Rapport d'activité du directeur

Nous sortons d'une période difficile en raison du Covid, mais nous avons pu néanmoins offrir deux prestations : le Requiem du 2 novembre, très émouvant pour nous autant que pour le public après deux ans d'interruption, et les chants de Noël dans la rue.

4 Admissions / démissions du chœur

Démission : Robert Coureau, Daniel von Siebenthal, Pascale Hotz, admissions : Hélène Mattmann, Patrick Immer-Landeric, congé : Diane Tripet, Henri Wettli

5.1 Présentation des comptes et rapport des vérificateurs

Les vérificateurs ont approuvé les comptes, mais en raison de l'absence d'une signature, leur rapport sera envoyé à tous très rapidement.

Rentrées : les cotisations et les subventions et dédommagements reçus ont permis de finir l'année sereinement. Un dédommagement de 19.000CHF a été réparti en trois parts égales, une pour Flores harmonici, une pour In illo tempore et la troisième pour les chanteurs de Monteverdi et de Carmen Lucis.

Sorties : rémunérations des directeurs et taxes diverses

Bilan : dans le bilan, nous avons en réserve la somme de 70.000 environ pour les concerts Monteverdi.

Flores harmonici a pu faire plusieurs concerts et a également reçu des subventions.

5.2 Acceptation des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité moins 2 abstentions (des retardataires qui n'ont pas entendu les détails)

6. **Décharge au comité**

Décharge est donnée au comité à l'unanimité moins 2 abstentions.

7. **Cotisations**

Le comité propose que la cotisation reste inchangée à 200CHF, proposition acceptée à l'unanimité.

8. **Élection des membres du comité et des vérificateurs de comptes**

Les membres du comité est réélu dans son intégralité, ainsi que les vérificateurs des comptes (Diane Tripet, Philippe de Salis, suppléante Barbara Scharf) sont réélus.

9. **Présentation du programme 2022-2023**

Alexandre présente et commente l'agenda actualisé. Pour le concert des Vêpres de Monteverdi, toutes les dates, concerts, répétitions sont maintenant définis.

Une question se pose, celle des dates des concerts Livre vermeil : en février, en mai ou en juin ? Après âpre discussion, l'option février est retenue.

Le programme suivant sera la Messe à double chœur de Ralph Vaughan Williams, Variations Tallis adaptée pour chœur et chants traditionnels anglais arrangés

Fataneh demande à chacun de venir à toutes les répétitions pour Monteverdi : il reste peu de répétitions, il faut pouvoir profiter de chacune d'elles pour présenter un concert digne de l'oeuvre..

10. **Divers et propositions individuelles**

Lieu de répétition : nous référons une demande pour l'aula de l'université qui pour l'instant veut nous faire payer... très cher. Alexandre doit rencontrer la responsable.

À la prochaine assemblée générale, il faut inviter les membres de Flores harmonici.

Gabriella s'inquiète de ne toujours pas avoir le CD des Ténèbres. Nous pouvons lui annoncer qu'il est en cours de fabrication et devrait arriver rapidement.

La séance est close à 19h56.